



Réf. : 2122DIR15

Le Proviseur aux familles du LFC
Le Caire, le 29 septembre 2021

Elections des représentants des parents aux Conseils d'école et d'établissement

Consignes de vote

Du 03 octobre au 06 octobre 2021, vous voterez pour vos représentants dans les instances du Lycée Français du Caire.

Dates des élections

Du dimanche 03 octobre 2021 8h00 au mercredi 06 octobre 2021 16h30.

Listes de candidats

Les listes de candidats à ces élections sont consultables depuis le 28 septembre sur [notre site internet](#).

- Liste des représentants pour le Conseil d'établissement [consultable ici](#) (liste unique).
- Liste des représentants pour le Conseil d'école [consultable ici](#) (liste unique).
- Profession de foi des candidats [consultable ici](#).

A noter : le Conseil d'établissement compte 5 représentants des parents + 5 suppléants ; le Conseil d'école compte 15 représentants des parents + 15 suppléants.

Modalités de vote

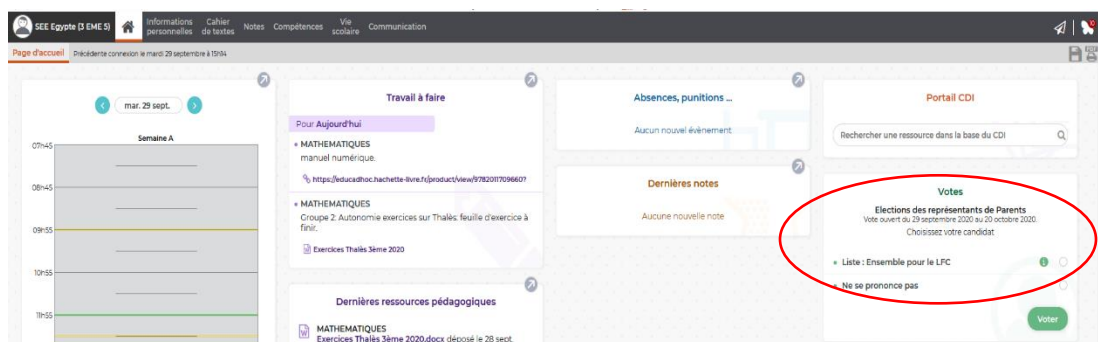
Les élections se font uniquement de manière électronique (via Pronote). Au cas où vous n'auriez pas accès à Internet, des bureaux de vote seront ouverts sur nos 4 sites pour voter en ligne du dimanche 03 octobre au mercredi 06 octobre 2021 de 8h00 à 14h00.

Nous vous rappelons que chacun des parents vote.

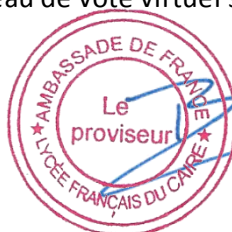
- Votre enfant est en classe de maternelle au CM2 : vous votez pour le Conseil d'Etablissement + le Conseil d'école.
- Votre enfant est en classe de 6ème à la Terminale : vous votez uniquement pour le Conseil d'établissement.

Etapas à suivre pour voter (du 03 au 06 octobre 2021)

1. Se munir de son identifiant et de son mot de passe Pronote
2. Se connecter à son espace Pronote ([lien ici](#))
3. Accéder au vote (sur la page d'accueil)



4. Voter en choisissant soit la liste unique, soit « ne se prononce pas » (vote blanc).
5. Une fois votre vote validé, l'accès au bureau de vote virtuel se fermera automatiquement.



Frédéric BROMONT
Proviseur du Lycée Français du Caire